

L'Université de Montréal et de votre carrière.

Montréalaise par ses racines, internationale par vocation, l'Université de Montréal compte parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada. À l'image de la ville dont elle porte le nom, elle est effervescente et multiculturelle.

L'UdeM récolte annuellement plus d'un demi-milliard de dollars en fonds de recherche, ce qui la positionne parmi les premiers pôles de recherche universitaire canadiens et lui permet de se tailler une place dans le groupe des cinq meilleures universités de langue française de la planète.

À travers les réalisations des membres de sa communauté, l'UdeM participe à la construction du monde d'aujourd'hui. Et en formant des étudiantes et des étudiants venus de partout, elle prépare celui de demain.

Professeur ou professeure au rang d'adjoint en architecture de paysage

École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Faculté de l'aménagement

L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage est un lieu de formation professionnelle et de recherche de pointe dans les champs de l'architecture de paysage et des études paysagères, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de la gestion de projet, du patrimoine et du design urbain. Ses activités touchent notamment le design, l'aménagement et la gestion des paysages à toutes les échelles (locale, métropolitaine, régionale) et dans tous les milieux (urbain, périurbain, rural, naturel). Elle est la seule à donner une formation en architecture de paysage en français en Amérique du Nord.

L'École offre des études de 1er et 2e cycles en architecture de paysage et en urbanisme, des maîtrises spécialisées en design urbain, en conservation du patrimoine bâti et en montage et gestion de projets d'aménagement, de même qu'une option avec mémoire de la maîtrise en aménagement : l'option Ville, territoire, paysage. Le programme de maîtrise en architecture de paysage est agréé par l'Association des architectes paysagistes du Canada, alors que les programmes de baccalauréat et de maîtrise en urbanisme donnent accès à l'Ordre des urbanistes du Québec et à l'APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme). L'École participe également aux programmes facultaires de cycles supérieurs, dont le doctorat interdisciplinaire en aménagement.

L'École compte dix-huit professeur(e)s, dont les activités sur les plans pédagogique, professionnel et scientifique sont reconnues localement et à l'échelle internationale. Elle regroupe de nombreuses structures de recherche financées par des subventions, contrats et dons substantiels : la Chaire en paysage et environnement, la Chaire de recherche du Canada en urbanisation durable dans le Sud Global, le Groupe de recherche ARIACTION (Adaptation – Résilience – Innovation – Action), le Laboratoire d'innovation paysagère, l'Observatoire Ivanhoé-Cambridge du développement urbain et immobilier, l'Observatoire de la mobilité durable, le LAB Ville Prospective et le Laboratoire sur les infrastructures vertes et bleues (LIVB). De plus, elle contribue activement à la mission de la Chaire UNESCO en paysage urbain de l'Université de Montréal (CUPUM). L'École se positionne avantageusement dans la recherche sur la conception de villes et de territoires durables, résilients, intelligents et inclusifs en vue d'une transition écologique.

L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage fait partie de la **Faculté de l'aménagement** de l'Université de Montréal, faculté qui offre des programmes aux trois cycles d'études dans ses six disciplines: architecture, architecture de paysage, design industriel, design d'intérieur, design de jeux et urbanisme. La diversité, la qualité et le caractère interdisciplinaire de la formation et de la recherche menées à la Faculté en font un lieu exceptionnel de conception des milieux de vie.

L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage sollicite des candidatures pour **un poste de professeur(e) en architecture de paysage**. Il s'agit d'un poste à plein temps au rang d'adjoint.

Votre rôle au quotidien

Par votre enseignement et par vos activités de recherche, vous contribuerez à la promotion de l'excellence de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Vous assurerez également le rayonnement de votre discipline en plus de participer activement au fonctionnement d'une institution de renom. À ce titre, vos responsabilités incluront les activités suivantes:

- > Enseignement (cours, séminaires ou ateliers) et encadrement aux trois cycles (dans les programmes offerts par l'École en architecture de paysage (mineure, baccalauréat, maîtrise) et par la Faculté (maîtrise, Ph. D.);
- > Développement d'un enseignement et d'un programme de recherche en architecture de paysage ou dans des domaines connexes;
- > Contribution au développement et à la gestion des programmes de l'École;
- > Contribution à la vie de l'École, de la Faculté et de l'Université et à leur rayonnement.

Ce qu'il vous faut pour réussir dans ce rôle

- > Avoir un doctorat sur une thématique touchant à l'architecture de paysage, l'aménagement, les sciences environnementales ou une discipline connexe. Les candidatures des personnes ayant déposé leur thèse seront également considérées;
- > Avoir un dossier de publications. Les publications en cours d'évaluation par des pairs ou une maison d'édition peuvent être incluses;
- > Avoir une polyvalence dans l'enseignement et l'encadrement aux trois cycles;
- > Avoir la capacité de travailler en équipe dans un contexte interdisciplinaire;
- > Avoir une connaissance suffisante de la langue française ou être déterminé à l'apprendre une fois en poste par l'entremise du programme de soutien à l'apprentissage de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la [Politique linguistique de l'Université de Montréal](#).

Atouts qui ajouteraient à l'intérêt du dossier :

- > Admissibilité à l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) ou à l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) ou appartenance à une association professionnelle d'architectes paysagistes;
- > Expertise de recherche liée à l'une ou l'autre des thématiques suivantes :
 - Écologie du paysage, écologie végétale, hydrologie, biodiversité en milieu urbain et régional, éthique de l'environnement.
- > Expérience de recherche en partenariat avec des membres des Premiers Peuples;
- > Maîtrise de l'anglais;
- > Maîtrise d'outils numériques innovants de conception et de simulation 2D et 3D à grande et à petite échelle territoriale;
- > D'autres expertises ou intérêts peuvent être considérés.

Comment soumettre votre candidature

Vous êtes invité(e) à poser votre candidature au plus tard le **18 janvier 2024**, en faisant parvenir votre dossier **par courriel, en format PDF**, à :

Danielle Dagenais, directrice intérimaire
École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Faculté de l'aménagement
Courriel : direction-urbapa@umontreal.ca

Ce dossier comprendra dans un premier temps :

- > **Une lettre d'intention** incluant de brefs énoncés de la philosophie d'enseignement et des intérêts de recherche ;

- > **Un curriculum vitae**, incluant l'expérience d'enseignement, une liste de publications, une liste de subventions et une liste de projets réalisés, si applicable, ainsi que les noms, les adresses de courriel et les numéros de téléphone de trois répondants avec lesquels le comité de sélection peut prendre contact. Au chapitre des publications, des accusés de réception ou confirmations sont exigés pour les publications soumises, acceptées ou sous presse.

Les personnes dont les candidatures répondront aux exigences indiquées dans cet affichage seront invitées à fournir les pièces de dossier additionnelles suivantes :

- > Un exposé des approches pédagogiques et des sujets de cours privilégiés en lien avec la description du poste (voir les sites de l'[École](#) et de la [Faculté](#) pour une description des programmes) ;
- > Un énoncé du programme de recherche proposé ;
- > Un dossier contenant des plans de cours et autre matériel pédagogique développé par le candidat décrivant, en particulier, les activités d'enseignement en relation notamment avec les expertises recherchées;
- > Trois publications (chapitres, articles, rapports) qui représentent le travail du candidat (max. 100 pages en tout) ;
- > Un portfolio (dossier) des projets réalisés en tant que professionnel(le) ou encadrés à titre d'enseignant(e) superviseur(e) si pertinent;
- > Trois lettres de recommandation, en format PDF, envoyées directement par les répondants à la directrice de l'École.

Plus d'information, visitez nos sites internet :

Architecture de paysage: www.architecturedepaysage.umontreal.ca

Urbanisme : www.urbanisme.umontreal.ca

Faculté de l'aménagement : www.amenagement.umontreal.ca

Nous vous recommandons fortement de répondre au [questionnaire d'auto-identification](#). Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans l'encadré *Équité, diversité et inclusion* qui se trouve à la fin de ce document.

Plus d'information sur le poste

N° d'affichage	AME 10-23 / 02
Période d'affichage	Jusqu'au 18 janvier 2024, inclusivement
Traitement	L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux
Date prévue d'entrée en fonction	À compter du 1 ^{er} août 2024

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'UdeM met les [valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion](#) au cœur de chacune de ses missions. Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés en toute confidentialité selon les besoins des personnes vivant avec des limitations qui en font la demande.

L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité allant au-delà des lois applicables et encourage toutes les personnes qualifiées, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

Afin de mesurer la portée de ses actions en matière d'EDI, l'UdeM recueille des données sur les postulantes et postulants selon leur identification à l'un des groupes visés par la loi sur l'accès à l'égalité en emploi, les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations. L'information fournie est **confidentielle** et sera partagée uniquement avec les responsables du PAÉE. Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer votre appartenance à un groupe visé dans votre lettre de présentation dont prendra connaissance le comité de sélection et l'assemblée des pairs lors de l'évaluation de votre dossier.

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeures et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

